

QUEBEC.

MARDI, 6 AOUT 1867.

Les membres du ministère de la Province de Québec vont se rendre immédiatement à Ottawa afin de s'entendre avec les membres du Conseil Privé sur l'émission des brevets d'élection, comme il est pourvu par la constitution.

On nous écrit d'Ottawa que les séances du Conseil Privé se continuent; mais que rien ne transpire de ce qui s'y fait.

Le Conseil siègera, dit-on, toute la semaine. Quant aux brevets d'élection, le Times d'Ottawa, journal officieux, dit qu'ils seront émis simultanément pour toutes les provinces unies dans quelques jours.

M. McGee joue de malheur à Montréal, il ne peut se faire écouter de ses compatriotes. C'est à qui lui jettera la pierre.

Pour un orateur de son talent, le malheur est double, et nous craignons bien pour lui qu'il ne soit à jamais dépopularisé par sa courageuse conduite à l'égard des Fénéens. Moins encore que tout autre peuple, les Irlandais ne pardonnent à ceux qui leur disent la vérité.

M. McGee n'est point sans taches; mais on ne saurait lui refuser de grandes qualités. Il vaut mille fois mieux que son adversaire, M. Devlin, et il faudrait regretter sincèrement sa défaite.

Une réquisition a été présentée, hier soir, à M. G. H. Simard, le priant de se porter candidat pour les deux Chambres dans la division-centre de Québec. Cette réquisition porte 1,300 signatures.

M. Simard a accepté les deux candidatures.

On écrit de Paris à la Minerve:

Le palais de l'exposition menace de se transformer en une espèce d'hôtel des ventes mal organisé. Depuis la distribution des récompenses, presque tous les articles exposés sont mis en vente. Les spéculateurs et les amateurs de curiosités font ainsi.

Dans la section canadienne, bon nombre d'articles sont déjà vendus. Naturellement, il y a quelques articles qui se vendront ici plus cher qu'en Canada, mais plusieurs aussi n'atteignent pas le prix ordinaire.

La Prusse paraît avoir une prédilection particulière pour ce qui vient du Canada; à part la collection-Brunet qu'elle a recherchée avec tant d'empressement, elle vient d'acheter une partie de notre exposition d'outils, et si, je suis bien informé, les commissaires prussiens ont jeté les yeux sur d'autres articles canadiens.

Je crois que M. J. C. Taché se propose d'aller à Rome aussitôt que ses devoirs officiels qui le retiennent à Paris, lui permettront de prendre un congé d'une quinzaine. Il s'occupe, en ce moment, de rédiger un catalogue raisonné de notre exposition.

L'Annuaire de l'Université-Laval.

Nous avons reçu l'Annuaire de l'Université-Laval pour l'année académique 1866-67.

Une des critiques que l'on adresse le plus souvent à l'enseignement de cette belle institution est d'être plus théorique que pratique. Les passages suivants de l'Annuaire prouvent combien cette critique est peu fondée:

Convenance qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non-seulement par des cours théoriques étendus et très-développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies au lit même des malades.

L'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donnent à l'Hôtel de la Marine et à l'Hôtel-Dieu dépasse de moitié celui qui est exigé par les règlements du Bureau Provincial, les élèves de l'Université ont une Clinique des accouchements, une Clinique interne et externe au Dispensaire, une Clinique spéciale des maladies des yeux et des oreilles, et des leçons de médecine légale pratique à la Morgue.

Cliniques du Dispensaire. Le Dispensaire de Québec a été ouvert le 19 février 1866. A cet établissement, tous les pauvres de la ville, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins et remèdes que requiert leur état.

Les docteurs Tessier, Larue, Simard, Montzambert, Verge et Sewell (Junior), sont chargés de la service médical; et les Sœurs de la charité veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Dispensaire est ouvert tous les jours de puis 11 h. P. M. jusqu'à 2 h. ou 3 h., suivant le besoin.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des médecins de service des explications ou leçons cliniques, et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Le docteur Simard, professeur des maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé spécialement et exclusivement du traitement de ces maladies. Nous croyons devoir faire observer que le Dispensaire de Québec est le premier et le seul établissement en Canada où les maladies des yeux et des oreilles sont traitées par un spécialiste.

Clinique des accouchements. Cette clinique se fait à l'Hôtel de la Marine sous la direction d'un professeur de l'Université.

Expertises médico-légales. Avec la bienveillante permission de monsieur le Coroner Panet, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine Légale Pratique.

Chronique de la Campagne. Chaque jour, je reçois la visite de quelques uns de mes abonnés de la ville qui me demandent de leur faire expédier le journal à la campagne. Personne ne veut rester à la maison en cette saison. Ceux qui ne peuvent s'absenter longtemps vont du moins à l'île d'Orléans ou à Charlesbourg s'étendre une après-midi sur l'herbe fraîche. Cela leur donne le droit de dire, en rentrant en ville, qu'ils arrivent de la campagne.

Régicide et Oppression. On lit dans le Courrier des Etats-Unis: La Tribune n'est pas heureuse dans un article qu'elle consacre au jugement du Polonais Berezowski, qui a tiré sur le czar à Paris. Le président des assises avait adressé à l'accusé les observations que voici:

Mais supposez, malheureux, que votre balot eût frappé l'empereur des Français; supposez, car les balles sont incertaines, que le coup que vous destiniez au czar eût frappé l'innocent souverain de l'hospitalité auquel vous avez abusé? Avez-vous réfléchi à cette éventualité? Si l'avait été tué, que semblerait-il arrivé?

La Tribune ajoute: Ce qui serait arrivé? Tout simplement que l'opresseur de la France serait tombé au lieu de l'oppressé de la Pologne, et que les exilés de Cayenne auraient été vengés au lieu des exilés de Sibérie. Nous ne voyons pas que le meurtre de l'un eût fait plus de tort au monde que celui de l'autre.

Cos lignes de la Tribune sont une justification de l'assassinat, mais ce n'est pas ce que nous désirons examiner. Le journal de M. Greeley pense-t-il, si le czar avait péri, que les exilés de la Pologne auraient été vengés? La patrie de Kosciuszko aurait été chargée de chaînes plus pesantes, et de nouveaux exilés seraient allés rejoindre les anciens bannis dans les steppes glacées de l'Asie septentrionale. Il faut être bien ignorant de l'histoire contemporaine pour ne pas comprendre que le peuple russe tout entier, qui s'incarne avec amour dans la personne de son chef, aurait crié et obtenu vengeance contre les compatriotes de l'assassin. Ce ne sont pas les czars, c'est la nation russe en corps qui exige l'écrasement de la Pologne. C'est un démenti au prétendu axiome que les peuples, sans leurs souverains, seraient partout des frères, mais cela est ainsi.

La Tribune nie ailleurs que le fait de commettre le crime en France ait été une aggravation, sinon de culpabilité, au moins de folie. N'en déplaie à notre confrère, quand on touche une pension mensuelle d'un gouvernement, on ne s'expose pas à tuer son chef; lorsqu'on reçoit l'hospitalité d'un pays et qu'on vit en partie à ses dépens, on ne cherche pas à tuer l'hôte de ce pays généreux.

La feuille de Spruce street parle aussi d'exilés de Cayenne. Nous présumons qu'elle n'entend pas par cette épithète les voleurs et les assassins des anciens bagges, classe intéressante à la vérité mais dont le bannissement ne fait généralement pas couler les larmes de la société qui les expulse. Il s'agit certainement pour la Tribune d'exilés politiques, mais dans son louable zèle à jeter la pierre à l'oppressé, elle commet un grossier anachronisme. Elle devrait savoir qu'il n'y a plus d'exilés politiques français depuis 1859, sauf les exilés volontaires qui, comme le "proscrit" de Guernesey, se drapent dans leur orgueil et leur obstination.

Il plaît à notre confrère de traiter Napoléon III d'oppressé. Cette épithète est forte, mais il est de bon goût de dire un peu leur fait aux pasteurs des peuples. Nous pourrions cependant assurer à la Tribune que les Français ne sont pas si opprimés qu'elle pense. Il y a peut-être dix mille avocats et journalistes qui se trouvent courbés sous le joug, et qui ne jouissent pas en effet de toutes les immunités qu'ils réclament. Mais ces dix mille individus ne sont pas toute la nation, quoique par la parole et la plume ils fassent plus de bruit que tous les autres ensemble.

Nos sergents de ville ont des épées; les policiers, qui, dans les jours de colère, usent si brutalement de leurs gourdins, soulèveraient chez nous des émeutes. Il y a donc des bornes à cette terrible oppression. Les tempéraments et les mœurs des peuples diffèrent, et c'est grande erreur de vouloir les modeler tous sur le même patron.

A toute rigueur, nous considérons à la Tribune que les institutions, considérées sur le papier, valent mieux en Amérique; mais en France, au rebours de ce qui se voit ici, les mœurs valent mieux que les institutions. Elles adoucissent si bien les aspérités de certaines dispositions légales, que celles-ci en disparaissent presque. Cette douceur, cette politesse et cette aménité des mœurs sont une digue forcée contre la tyrannie, et il y a bien des cas où l'arbitraire d'un fonctionnaire rempli d'urbanité est moins déplaisant que l'action légale d'un rustre.

Loin de nous la pensée d'ériger une pareille théorie en principe! Nous voulons dire seulement que cette épithète d'oppressé, jetée à la face de Napoléon III, est purement gratuite, et c'est calomnier la France que de supposer qu'elle a pu se laisser opprimer pendant seize ans sans jeter l'oppression à la porte.

Rendons à chacun ce qui appartient à chacun. Si la liberté politique est plus grande aux Etats-Unis, du moins au Nord, la liberté individuelle et la sécurité personnelle sont bien mieux garanties en France; ces deux avantages ne sont pas à dédaigner. On ne ressent les inconvénients des restrictions apportées à la liberté politique que de temps en temps, à échéances éloignées, et encore beaucoup de gens n'en éprouvent ni l'un ni l'autre. Les avantages de la liberté individuelle et de la sécurité personnelle sont ressentis par tous et à tous les moments. Un homme souffre bien plus de ne pouvoir agir à sa guise tel jour ou à telle heure qui revient souvent, que de ne pas voter une fois tous les trois ou quatre ans. Il est bien plus désagréable pour lui d'être exposé à être rossé lé-

soir dans la rue, que d'apprendre la suspension d'un journal qu'il n'a peut-être jamais lu.

Nous ne défendons pas ici la législation actuelle de la France en matière de presse et d'élections. Mais nous sommes fatigués de nous entendre dire à chaque instant que nous sommes des esclaves, obéissant à la cravache d'un seul homme. Nous avons essayé de rétablir les faits comme ils sont, et de prouver qu'après tout nous ne sommes pas aussi infortunés et aussi ennuqués que des journaux comme la Tribune se plaisent à le dire. Elle a la liberté de justifier le régime, c'est vrai, mais il se s'est pas encore trouvé un pèf de police en France pour tyranniser quotidiennement les citoyens comme les tyrans M. Kennedy.

Le mot de la fin m'arrive de Paris; il m'en est plus mauvais pour cela. Un petit parisien, dont la mère est née à Montréal, visitait l'Exposition. On lui demanda ce que produisait le Canada:

Des pommes et des bonnes mères. dit-il.

LA CHARADE. A Monsieur Pamphile Lemay, Réponse à sa charade du 5 août: Votre Charade A fait parade De trop d'esprit... C'est un DELIT E. D. G. Touché juste.

FAITS DIVERS. HON. M. CHAUVEAU.—Le premier ministre, M. Chauveau, est arrivé en ville, ce matin. Il part demain pour Ottawa.

MUSIQUE SUR LA PLATEFORME.—Si le temps le permet, le corps de musique du 30e régiment jouera ce soir sur la plateforme, entre six et huit heures, quelques-uns des plus beaux morceaux de son répertoire.

MUSIQUE A LÉVIS.—Le corps de musique du régiment des fusiliers écossais jouera jeudi, au camp, à la Pointe Lévis, de 5 à 7 heures.

LE REVENU LOCAL.—La part afférente au gouvernement sur les droits payés par les hôteliers, taverniers etc., de Québec s'est élevée, cette année, jusqu'à cette date, de \$9,482 contre \$4,400 pour la période correspondante, l'année dernière.

ACCIDENT.—Samedi dernier, le plus jeune fils de M. Donnelly, un enfant âgé de 3 ans, est tombé d'un quai et a reçu des blessures tellement graves qu'il en est mort peu après.

CADAVRE TROUVÉ.—Le cadavre d'un inconnu a été trouvé flottant aux moulins de Paradis, hier après-midi. Il a été apporté en ville et déposé à la morgue pour identification. Avis aux personnes dont quelque parent ou ami aurait disparu.

ENFANT TROUVÉ.—Hier matin, les employés du Grand-Tronc ont trouvé à la station de Lévis, dans une boîte, un enfant nouveau-né, enveloppé dans une toile, exactement comme un paquet. Il avait sans doute été déposé là par une mère criminelle. Jusqu'à présent on n'a pu s'assurer à qui il appartenait. Il a été remis entre les mains de Mme. Vézina, du faubourg St. Jean, pour l'élever.

COUR DE POLICE: mardi, 6 août.—Trois matelots du steamer Gaspé poursuivaient le capitaine de ce bateau pour le paiement de leurs gages et de la Cour donne jugement en leur faveur.

John Donovan, accusé d'avoir infligé des blessures à George Raynor, donne caution pour répondre de sa comparution au prochain terme de la Cour des quartiers de sessions.

Une cause de larcin est renvoyée, les circonstances plaident fortement en faveur de l'accusé. Une cause de l'inspecteur du revenu de l'intérieur, pour vente de liqueurs sans licence, est réglée par la condamnation de la défenderesse à \$50 d'amande et les frais.

COUR DE RECORDER: mardi, 6 août.—Une femme est condamnée à \$15 et les frais ou 3 mois de prison pour ivresse et avoir brisé les fenêtres d'un maison.

Un homme est condamné à \$1 et les frais ou 4 jours de prison pour ivresse et embarras dans les rues.

Une cause d'un homme contre une femme, pour langage insultant, est renvoyée avec dépens.

AU SAULT DE LA CHAUDIÈRE.—Hier, les employés de la compagnie du Grand-Tronc, des stations de Hadlow et de Lévis, avec leurs amis et leurs familles, se rendaient par le convoi du matin, en pic-nic, au Sauc de la Chaudière. Près de trois cents personnes de tout âge et de tout sexe laissent les chars au pont de la Chaudière et se rendent par le côté nord de la rivière, tout près de la chute. Tous semblaient décidés à faire diversion à leurs occupations ordinaires, à se procurer tout le plaisir possible dans ce charmant endroit.—Leur espoir ne fut point trompé! car la journée s'est passée dans la joie la plus vive et la plus franche. Disons de suite, que la bande des ingénieurs Royaux contribua grandement au succès de cette fête.

Les danses à l'ombre des bois, les courses à pieds, les exercices gymnastiques de tous genres, les chahuts,—tout fut mis à contribution pour entretenir la gaieté—pas un excès d'aucun genre—chacun s'est maintenu dans les bornes de la plus stricte convenance.

Comme les autorités supérieures du Grand-Tronc avaient fait quelques difficultés d'accorder ce congé aux employés de Lévis; il n'est que juste de dire ici pour leur information, que rien ne pourra les porter à se repentir de cette condescendance.

A propos du Sauc de la Chaudière, il est assez étonnant que tous ceux qui cherchent les plaisirs de la campagne dans ce temps-ci, ne prennent pas cette voie là. C'est apparemment un des plus beaux sites des environs de Québec et celui auquel on se rend le plus commodément et à meilleur marché. Le prix du passage de Lévis à la Chaudière est relevé, par les chars, est de 25 cents.

Tous les matins, un convoi part de Lévis pour Montréal à 7 h. 45 h. et un autre convoi passe à la chaudière à 4 h. du soir.—(Communiqué.)

ORDINATION.—Dimanche dernier, dans la Chapelle du Monastère du Précieux Sang, Mgr. l'Évêque de Gormanicopolis a conféré l'Ordre Sacré de la Prétrise à M. Chs. Guill. Raymond, fils de R. Raymond, Ecr., M. P. P., et neveu de M. G. V. Raymond.

HONNEURS CONFÉRÉS AUX ÉVÊQUES.—A l'occasion des grandes solennités qui ont été célébrées à Rome dans le mois de juin dernier, N. S. P. le Pape a fait émaner un décret qui autorisait tous les évêques alors présents dans la ville sainte à porter la calotte violette. Le St. Père a de plus fait remettre à ces vénérables Prélats une grande médaille d'argent, en mémoire du 186e anniversaire séculaire du martyre des SS. Apôtres Pierre et Paul. Sa Sainteté a bien voulu accorder ces mêmes faveurs à Mgr. l'Évêque de

Montréal, qui ne pouvant pas assister à ces grandes fêtes, s'y est fait représenter par son Vicaire Général, M. Truteau, M. le Chan. Hicks et Mgr. Desautels, Curé de Varennes. (L'Ordre.)

CHARIVARI.—Nous lisons dans le Franco-Canadien de St. Jean: Hier soir les citoyens de cette ville ont été témoins d'un de ces incidents qui ne sont plus de notre temps et que l'esprit du siècle a depuis longtemps répudiés.

Un M. Pelletier, confiseur de cette ville, avait jugé à propos de rompre la monotonie du veuvage en épousant une jeune fille qui consentait à partager son bonheur. Un certain nombre de personnes trop châtouilleuses sur le point des convenances, se sont crues en droit de saluer M. Pelletier à son arrivée d'un charivari bien conditionné. Malheureusement, quelques-uns des assistants ne se bornèrent pas à des démonstrations ordinaires et se permirent des voies de faits regrettables. Une pierre lancée du dehors passa à travers une fenêtre et atteignit M. Pelletier au visage en le blessant grièvement. Ceci détermina M. Pelletier à en venir à des conditions; il ouvrit ses portes et offrit à ses étranges visiteurs un verre à la santé de la mariée. Ceci parut les apaiser et ils se retirèrent sans faire de désordre.

VARIÉTÉS. Dialogue à la descente d'un wagon à Paris, un gain à un provincial: —Monsieur est Français? Il aura bien du mal à se faire comprendre à Paris dans ce moment-ci. Je suis interprète!

Un mot de M. Thiers: Depuis le discours impérial prononcé à la distribution des récompenses, M. B... ne se tient pas de joie, et répète à qui veut l'entendre que la paix du monde est désormais assurée.

—Est-il curieux, disait M. X..., député de l'opposition, à l'illustre orateur, B... avec sa confiance maladroite dans l'avenir; il voit l'horizon politique tout en bleu.

—Qui, répliqua M. Thiers, mais c'est du bleu de Prusse.

—A table d'hôte. Un Américain prend négligemment le cure-dents d'un de ses voisins avant d'être parvenu à sa table, à côté de lui, et s'en sert avec le même sans façon que s'il lui appartenait.

—Pardou, monsieur, fait le propriétaire de l'instrument, mais je vous ferai observer que c'est le mien.

—Eh bien! eh bien! fait l'Américain que cette observation paraissait avoir blessé, est-ce que vous croyez que je ne vous pas vous le rendre, votre cure-dents?

—M. Buffin va publier un dictionnaire des familles qui, de 1803 à 1867, ont obtenu l'autorisation de changer complètement ou de modifier leur nom.

Voici quelques noms relevés entr'autres par M. Blavet: Beljambe, Louvel, Catin, Zozo, Coquin, Pochard, Cheval, Lechien, Chicano, Cocu, Cornichon, Chantoupe, Gargotteux, Pipellet, Brailard, Parachute, Bellemeule, Riquart, Guignon, Citron, Chantanson, Fromage, Pâté, Pasquin, Miché, Colette, Lamort.

Notre époque a ses maladies particulières: l'aménie, la myopie et la dyspepsie sont les plus fréquentes, et c'est le lieu de rappeler le mot du grand médecin anglais Abernethy, cité par M. Fyrmont: "L'estomac est tout, disait-il; nous en usons mal avec lui quand nous sommes jeunes, et il en use mal avec nous quand nous sommes vieux."

—Le souffre de la goutte, lui disait un jour un malade; que faire, docteur? —Vivez, répondit Abernethy, avec un demi-schelling par jour, et gagnez-le.

—L'Amérique est un grand peuple, nulle part, je crois, l'homme ne s'est autant asservi le reste de la création. Ce qu'il tire par exemple de la télégraphie électrique est étonnant; un exemple raconté par M. Louis Figuier, dans ses Merveilles de la science: "Sur le chemin de fer de New-York à Buffalo, on remet à chaque voyageur, en lui délivrant son bulletin, une carte d'objets de consommation sur laquelle sont indiqués les différents mets qu'on peut trouver à la station intermédiaire où l'on s'arrête pour déjeuner. Le voyageur fait son choix, désigne dans un bureau particulier les plats qu'il désire à son déjeuner et reçoit en échange un numéro. A son arrivée à la station, il se met à table à la place qui indique son numéro, et trouve servi le déjeuner qu'il a commandé."

—Il paraît que le fils aîné de Victor Emmanuel, le prince Humbert, court grand risque de vivre encore longtemps dans un célibat qui lui passe. La vérité est qu'il n'a pas de chance. Les femmes ont deviné une de ses fiancées, et voilà que d'autres royales dulcinées se refusent à entendre les propositions matrimoniales qu'il leur fait. En moins d'un mois, une princesse allemande a menacé d'entrer au couvent si on voulait lui donner pour époux l'héritier présomptif de la couronne d'Italie, et une infante d'Espagne a déclaré qu'elle ne consentirait jamais à donner sa main au fils de l'homme qui a déposé le pavé d'une partie de ses États. Comme on le voit, les causes du refus que vient d'éprouver le prince Humbert en Espagne sont purement politiques. C'est guidée par un mobile analogue que l'archiduchesse, fille de l'archiduc Albert, a décliné l'honneur de cette alliance.

—L'Italie nous donne un bon exemple: une grève de buveurs vient de s'organiser en Italie, dit le journal le Vin de Bordeaux: "Voici le texte de cette pièce singulière: Nous soussignés, voyant que depuis quelque temps les aristocrates, cabaretiers et autres débauchés dits bruyants, abusent de la patience du public, en vendant le vin à un prix exorbitant, malgré les honnêtes récoltes des dernières années, et les altérations tendant à doubler la quantité du liquide, nous prétendons former une association de buveurs d'eau, nous engageant à ne plus boire de vin tant que les débauchés susmentionnés ne seront pas déterminés à baisser le prix du vin dans les proportions de soixante pour cent."

A cette fin, les soussignés s'obligent par serment et se soumettent à une amende de 5 fr., toutes les fois que quelqu'un des sociétaires ou inspecteurs surveillants les prendra en flagrant délit de contravention aux obligations ci-dessus.

—Tout serait à citer dans le feuilleton de M. Villemot, au Temps. Prenons d'abord la recette pour faire un mot historique: Par exemple, je suppose qu'un souverain étranger est à la revue, on lui dit: —Avez-vous chaud, sire? —Ma foi oui!—répond-il naturellement, —le soleil me grille.

Voilà le premier jet. Mais il est évident que en cet état, le mot trop familier ne peut pas passer à la postérité la plus reculée. Pour le Motteur, le premier aura donc répondu: —Un soleil qui échauffe un si beau jour n'incommode jamais. Ce n'est pas encore bien fort, mais enfin le mot a une tournure et les journaux, en le commentant, y voient un symptôme de paix et d'entente entre les deux cours.

Montréal, 5 Aout.—MM. McCree et O'Griffin ont essayé, samedi soir, d'adresser la parole aux électeurs de Montréal-Ouest, à la Pointe St. Charles, mais les tapageurs qui se trouvaient dans la foule firent tant de bruit qu'il a été très difficile de les entendre. M. McCree a dit qu'il avait dans les mains des documents suffisants pour perdre ses adversaires et qu'il allait les publier dans la Gazette de Montréal. C'est un besoin de se mettre en garde, dit-il, à l'égard de cette ligne contre moi.

Toronto, 5 Aout.—Le Daily Telegraph annonce ce soir que son excellence Lord Monck arrivera à Ottawa demain et que le Congrès Privé siégera mercredi.

Les brevets électoraux, rapportés dans les vingt quatre jours, seront lancés ce jour-là. Ce qui précède a paru en éditorial et intelligé. On peut le regarder comme officiel.

DEPECES de LA DERNIERE HEURE. NOUVELLES DE L'EUROPE. (Par le câble.) Paris, 5 août.—Les journaux semi-officiels nient que la visite de l'Empereur Napoléon à Vienne ait un objet politique et disent que toutes les rumeurs que l'on a fait circuler à ce sujet sont erronées.

Dublin, 4 août.—On dit que le Général Farrell a avoué sa complicité dans l'insurrection féminine en Irlande, et qu'il a offert de révéler tous les détails du mouvement féminin et de devenir témoin de la Couronne.

Londres, 5 août.—Le steamer Atlantic de New-York le 24 juillet, est arrivé aujourd'hui à Southampton. Le steamer Heron, de New-York le 23 juillet, est aussi arrivé.

Le emprunt prussien qui vient d'être lancé sur le marché n'a pas reçu avec beaucoup de faveur. Aucune offre n'a été faite et les perspectives de succès sont très faibles.

Le steamer Ottawa, de New-York le 17 de juillet, est arrivé à Pénance, ayant perdu son gouvernail.

Queenstown, 5 août.—Le steamer de la ligne Cunard parti de New-York le 24 juillet, à touché ici aujourd'hui. Les nouvelles de la récolte en Russie sont excellentes. Il y a une immense surplus pour l'exportation.

Berlin 5 août.—La Presse de cette ville commente aujourd'hui la réponse de l'Empereur Napoléon à l'adresse de la commission internationale et elle exprime la confiance que les négociations pacifiques de l'Empereur vont succéder.

Bruzelles, 5 Aout.—On rapporte que la ville de Hambourg refuse de faire parti du Zollverein, et que Lubec est prêt à y accéder.

St. Pétersbourg, 5 Aout.—Les nouvelles de la récolte en Russie sont excellentes. Il y a une immense surplus pour l'exportation.

Paris, 5 Aout.—Les réclamations de la France et des citoyens français contre le Mexique seront soigneusement examinées par la commission nommée par l'Empereur.

Londres, 5 Aout.—L'Assemblée réformiste qui a lieu aujourd'hui à Hyde Park a été un succès. N'y avait que peu de monde et fort peu d'animation.

New-York, 6 Aout.—Une dépêche spéciale de Florence à la Tribune dit que Garibaldi, après avoir tout bien considéré, en est venu à la conclusion qu'il vaut mieux abandonner pour le moment l'attaque méditerranéenne contre Rome.

Les volontaires que l'on avait rassemblés de toutes les parties de l'Italie et dont quelques uns avaient déjà envahi le territoire pontifical à plusieurs endroits, seront licenciés. Cependant le mouvement n'est qu'ajourné et non l'abandonné.

Des préparatifs se feront rapidement pour un autre grand mouvement et Garibaldi exprime lui-même sa ferme conviction que celui-ci réussira.

MEXIQUE. New-York, 5 Aout.—Les nouvelles du Mexique nous apprennent que l'élection présidentielle se fera paisiblement. Les généraux et les amis de Juárez organisent leurs forces dans les montagnes. L'amiral Palmer est parti pour Mexico avec son escorte, pour redemander la personne de Santa-Anna et réclamer le cadavre de Maximilien.

Nouvelle-Orléans, 5 août.—Une lettre de Vera Cruz en date du 24 juillet dit que les Mexicains ont refusé de livrer le corps de Maximilien. Carlos Miramon, frère du général exécuté à Querétaro, et Marquez sont, dit-on, dans l'intérieur et se préparent à renouveler la guerre.

ÉTATS-UNIS. New-York, 5 août.—Une dépêche de Fort Harker dit que les Indiens ont attaqué et tué plusieurs ouvriers qui travaillaient sur le chemin de fer, hier, à sept milles du fort.

On rapporte un nouveau cas fatal de choléra au Chili, à New-York.

M. Chs. Fox, ancien président du chemin de fer du Sud, a été frappé par un convoi dans un renversement blessé.

Les nouvelles de la Havane allant au 31 juillet annoncent que l'on y fait de grands préparatifs pour jeter le cable sous-marin de Cuba.

Louisville, 5 Aout.—Le steamer Cara, de Louisville pour Cairo, a sombré à l'île Henderson. Aucune vie n'a été perdue.

New-York, 6 Aout.—Une dépêche de la Nouvelle-Orléans au Herald dit: Les partisans de l'union sont indignés de la menace de renvoi placement du général Sheridan. Les rebelles s'en réjouissent.

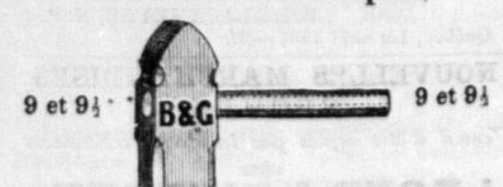
New-York, 6 Aout.—Or, 140. Echange.

Pointe aux Pères, 6 Aout.—Temps clair et très chaud, 5 vaisseaux descendant et deux remontant hier soir. Temps calme et pas de vent.

Annances Nouvelles. Vente à l'encan—Casey & Cie. Bie à Arzac à vendre—William Poston. L'Événement—à vendre chez M. G. A. DeLisle. Départ du vapeur Québec—J. E. Deschamps. Départ du Canada—J. E. Deschamps. Pain Killer—Perry Davis.

Perry Davis et Fils ont établi une maison à Londres, Angleterre, où ils manufacturent maintenant leur célèbre Pain Killer.

BELANGER & GARIÉPY, Rue La Fabrique,



VERRES A VITRES DE SMETHWICK,

Première qualité, de 26 onz. de 16 x 20 à 40 x 60 au plus bas prix du marché.

VERRES A VITRES DE BELGIQUE,

De toutes dimensions, à vendre au magasin des sous-sigés.

COUCHETTES DE FER,

Doubles et simples, de tous prix.

CRIN FRISÉ POUR MATELAS ET DRAPS DE CRIN

Pour Couvertures de Meubles.

RESSORTS DE SOFAS et de PAILLASSES, etc.

PEINTURES, HUILE, TÉRÉBENTHINE, COULEURS SÈCHES, ETC.

Toiles à Voitures, Cuirs Patents et Vernis pour do., etc.

Instruments d'Agriculture de toutes sortes.

FANAUX DE VOITURES, RÉCEMENT ARRIVÉS

PIERRE A FILTRER

De Fabrique Anglaise de Manchester.

CLOUS, FERRURES

— AUSSI —

COUPELLERIE

Des maisons March Brothers et Rogers & Sons, de Sheffield.

Services de Table argentés.

CUILLETS ET FOURCHETTES, ETC.

Plaqué au galvanisme sur Nickel, d'après les meilleurs procédés.

Lustres et Lampes à l'Huile de Charbon.

De toutes sortes, et

PREMIÈRE QUALITÉ D'HUILE DE CHARBON,

La seule qui n'a pas d'odeur, et qu'on peut brûler sans cheminées.

A vendre chez

BELANGER & GARIÉPY, 9 et 9 1/2, rue La Fabrique, Québec, 13 mai 1867. juo

GRANDE EXCURSION

RIVIÈRE SAGUENAY!!!

ET AUX BAINS DE MER

Murray Bay, Cacouna et Tadoussac.



COMMENÇANT

MARDI, LE 25 COURANT.

MAGNET,

(CAPITAINE FAIBORITE)

LAISSERA le Quai Napoléon, Québec, tous les samedis, à SEPT heures, pour la Rivière Saguenay et la Baie de Ha! Ha! arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadoussac.

En prenant ce steamer à Québec, les TOURISTES et les INVALIDES jouiront d'une brise rafraîchissante et domineront de la vue et des scènes pittoresques du bas St. Laurent et ils éviteront les ennuis du transbordement, comme le steamer va directement à Murray Bay, Rivière du Loup, Tadoussac et à la Baie de Ha! Ha!

Pas de dépenses ni d'inconvénients pour changer de vaisseau à Québec. Dans toutes les occasions, les steamers sont amenés l'un près de l'autre.

Ce magnifique steamer est bâti en compartiments à l'épreuve de l'eau, d'une grande force et équipé avec toutes les précautions pour la sûreté des voyageurs et il est reconnu comme un des meilleurs bateaux marins qui existe. Il possède de grandes cabines pour familles, meubles très confortablement et inférieurs sous aucun rapport à aucun bateau voyageant dans les eaux Canadiennes.

Les prix ci-dessous seront demandés jusqu'à nouvel ordre:

De Québec à Murray Bay \$1.00

Do à Murray Bay et retour. 2.50

Do à Rivière du Loup 1.00

Do à Rivière du Loup et retour 2.50

Do à Tadoussac 2.50

Do à Tadoussac et retour 4.00

Do à Baie de Ha! Ha! 3.00

Do à Baie de Ha! Ha! et retour 5.00

Repas et Lits en sus.

Des billets de retour, bons pour la saison pourront être obtenus sur application à l'Agent, aux Hôtels et au Bureau, Quai Napoléon.

JAMES STEVENSON, Agent.

Québec, 19 juin 1867. 2 m

BIJOUTERIE, HORLOGERIE.

HÉCTOR DROLET remercie cordialement ses nombreux amis et le public en général pour l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et se félicite de voir son établissement se développer de jour en jour, et se promet de continuer à satisfaire ses pratiques et tous ceux qui voudront bien l'encourager. Il a aussi un assortiment complet de Bijoux et de Montres, sur lesquels objets il ne demande qu'un bien petit profit. Comme par le passé, il se charge de fabriquer toute espèce de Bijoux en or ou en cheveu, aussi bien que toutes sortes de Réparations qui ont rapport à son art.

No 12, rue St-Jean, Ancienne Place de B. DELARAYE, Québec, 13 mai 1867. — juo

P. F. RHEAUME, IMPORTATEUR.

Coin des Rues du Pont et St. Joseph.

ENSEIGNE DE LA CHAMPLURE.

Le soussigné informe le public qu'il vient de compléter ses achats dans les meilleures maisons d'Angleterre et des Etats-Unis qu'il offre en vente à des prix qui surprendront les acheteurs.

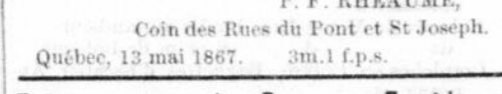
CONSISTANT EN

Verres à Vitres de toutes espèces, Fourches, Faux, Pelles, Clous, Ferrures. — AUSSI — Peintures, Huile, Vernis, Couverture en tout genre.

ARTICLES DE PECHE.

P. F. RHEAUME, Coin des Rues du Pont et St. Joseph, Québec, 13 mai 1867. 3m.1 f.p.s.

Entrepreneur de Pompes Funèbres.



Le soussigné informe le public en général que la société qu'il a existé sous le nom et raison de J. Marceux & Cie. a été dissoute de consentement mutuel et qu'il est seul autorisé à régler les affaires de la ci-devant société.

Il prend aussi la liberté d'informer le public, tant de la ville que de la campagne qu'il continuera seul à s'occuper comme par le passé, d'enterrements et qu'il aura toujours en main un grand assortiment de Cercueils en fer et en bois de toutes grandeurs et de tous genres, ainsi que deux magnifiques Corbillards dont l'un pour les grandes personnes et l'autre pour les enfants. Lesquels sont sans contredit les plus beaux et les plus solides qu'il y ait à Québec et que l'on pourra se procurer à des prix très réduits. Il aura aussi toujours en main un grand assortiment de Bandelières, Crêpes et Gants de toutes sortes, ainsi que robes, scapulaires, etc. en un mot tout ce qu'il faut pour ensevelir. Il se charge aussi d'ensevelir la personne défunte et de garantir à ses propres frais le salon où doit être déposé le défunt. Il se chargera à des prix modérés de tout ce qui concerne en pareille circonstance toutes les affaires du dehors, telles que Eglise, Cartes d'invitation, Journaux, etc., etc., en un mot il exécutera beaucoup d'occupations qui ne manquent jamais aux familles dans ces occasions.

M. Marceux se fera un devoir, lorsqu'on lui en fera la demande, de chanter gratis au service des personnes définites dont les familles l'emploieront. Comme il se propose d'agrandir son établissement et qu'il s'est procuré un des meilleurs meubles, il se charge de faire et réparer toutes personnes de meubles, etc. Comme cet ouvrage a aussi été longtemps employé à poser les Tapis par l'une des plus puissantes maisons de Québec, on se chargera aussi de faire des Tapis et de les faire poser. Il espère que le public lui accordera son patronage. De son côté, il fera tous ses efforts pour le mériter. Toute commande et à deux heures d'avis. Le public est respectueusement invité à visiter son établissement avant d'aller ailleurs; car tous les ouvrages seront faits à très bas prix. Un escompte libéral sera accordé pour de l'argent comptant.

JOSEPH MARCOUX, Rue Craig entre les rues Des Fossés et St. Joseph, St. Roch, Québec, 27 juin 1867.

Quincaillerie, Mercerie, Ferronnerie.

JOS. BOIVIN,

39, RUE DU PONT, 39.

PREND la liberté d'annoncer au Public qu'il vient de compléter son assortiment, et que l'on trouve toujours dans son établissement une grande variété d'articles.

— TELS QUE —

Toutes sortes de Peintures et Huiles, Couvertures, Ferrures en général, Chaudières, Poêles doubles et simples, Et tout ce qui comporte un magasin très-bien assorti.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS

JOS. BOIVIN, N. B. — J. B. a toujours en main tous les articles de pêche en général. Québec, 13 mai 1867. 4 m-11j

GRANDE REDUCTION DANS LE PRIX DES MARCHANDISES SECHES, A SAINT-ROCH, CHEZ MONTMINY & BRUNET.

MONTMINY & BRUNET annoncent à leurs pratiques et au public qu'ils ont opéré une réduction de 25 p. 100 sur tout ce qui leur reste en mains d'effets de printemps et d'été. Cette vente à prix réduits sera continuée jusqu'au 1er septembre prochain, afin de faire place à leur importation d'automne. MM. M. & B. offrent aussi en vente un grand lot de Cotonnades reçus par les derniers vapeurs, et achetés au taux de la baisse actuelle sur les marchés d'Angleterre.

Les acheteurs feront bien d'en profiter.

MONTMINY & BRUNET, Coin des rues du Pont et des Fossés Saint-Roch, Québec, 30 juillet 1867.

CORBILLARD DE PREMIERE CLASSE A LOUER.

No. 49, RUE ST. VALIER.

Le soussigné, entrepreneur de pompes funèbres, a l'honneur d'informer le public qu'il a constamment en main un assortiment complet et varié de cercueils en fer et en bois de toutes grandeurs, à des prix très-réduits.

On peut se procurer à son établissement, les crêpes, gants de deuil et autres accessoires. Le soussigné informe aussi le public de Québec qu'il vient de se procurer à grands frais le plus beau Corbillard de tout le Canada et même des Etats-Unis. Tous les commissaires, qui l'ont vu, admettent sans hésiter que sous le rapport de l'élegance, de la richesse et du fini de l'ouvrage, c'est un véritable chef-d'œuvre.

Le soussigné se proposant de s'occuper exclusivement de pompes funèbres, pourra livrer les ouvrages de sa ligne à meilleur marché que qui ce soit et sous le plus court délai.

Il possède aussi des Corbillards de seconde classe qu'il louera à très-bas prix.

En vente par

GERMAIN LEPINE, No. 49, rue Saint-Valier, Québec, 8 juin 1867.

PHARMACIE DE ST. ROCH!!

JOHN J. VELDON,

CHIMISTE ET PHARMACIEN,

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

PREND la liberté d'appeler l'attention de ses amis et du public en général, sur le fonds de marchandises, tout à fait nouveau et complet, qu'il vient de recevoir des meilleures maisons en gros d'Angleterre, comprenant les drogues et produits chimiques suivants, qui sont de la plus grande pureté.

Vraies médecines anglaises patentées, Poudres, Savons et Bouteilles de toilettes

Belles Poudres de Chine pour les dents et Pots à barbe richement colorés, Parfumeries anglaises et françaises, etc., etc.

— AUSSI —

Un fonds bien choisi de Graines de Jardins, de Champs et de fleurs, garanties nouvelles.

JOHN J. VELDON, Chimiste et Pharmacien, Québec, 13 mai 1867. 3m-3fs.

GRANDE REDUCTION DE PRIX!!

EN conséquence des achats considérables faits sur les premiers marchés du CANADA et des ETATS-UNIS, les SOUSSIGNÉS ont décidé de réduire leurs prix, et ils invitent leurs amis et le public en général de venir visiter leur ETABLISSEMENT, où ils trouveront un assortiment des plus complets, consistant en:

Drap noir de toutes les qualités de prix, Casimir noir et de toutes les couleurs, Tweeds Canadiens, Ecossois et Anglais, Indienne et Coton @ 25 par 100 au dessous du cours, Un immense Lot de Hardes faites, Un grand assortiment d'étoffes à robe; Winceys, Alpaca, Cobourg, etc., Tous ces effets, dont les prix surprendront les visiteurs, seront vendus à leur magasin

RUE ST. JOSEPH ET DU PONT, (Coin ci-devant occupé par F. CARRIER et Cie.)

PAR FONTAINE ET GAGNÉ,

A très bon marché pour argent comptant.

Québec, 13 mai 1867. 1a-3fs.

MAISON DE PENSION, HOTEL DE L'UNION,

Enseigne de la Boule Rouge. No 53, RUE ST. PIERRE.

LES visiteurs qui viennent à Québec et le public en général trouveront leur avantage à venir à cet Hôtel, à raison de sa proximité du point de débarquement de tous les bateaux à vapeur. La table est fournie des meilleurs mets que l'on puisse se procurer sur les marchés et les liqueurs sont de la meilleure qualité. Repas à toute heure et prix modérés.

— AUSSI —

Meilleur choix de Liqueurs. NARCISSE TANGUAY, Marché du Palais, Enseigne de la Boule Rouge, Québec, 6 juin 1867. 3m-3fs.

Changement de Domicile.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public, qu'il a transporté, depuis le commencement de mai, son établissement au

No 12

Palais, vis-à-vis le Général Wolfe.

On s'espère par son assiduité ordinaire, mériter comme par le passé, l'encouragement libéral qu'il a reçu de tous ceux qui l'ont honoré de leur patronage.

N. B. — Les Montres et les Bijoux qui seront confiés pour réparation seront mis dans un coffre de sûreté à l'épreuve du feu.

J. P. GENDRON, HORLOGER ET BIJOUTIER, Québec, 13 mai 1867. 3m-3fs

MEDICAL HALL.

REÇU PAR LE STEAMER "PERUVIAN"

UN assortiment complet de PARFUMERIE de la célèbre maison de Patey & Cie, Londres; un fonds considérable de Savon de Toilette et d'Essence pour mouchoirs, venant directement de la maison Gelle, Frères, Paris, sans rival pour la qualité et le bon marché.

Grandes Seiditz Powders de McCleod, en bouteilles de 25 cts. et 50 cts. chacune. Tous les ingrédients solides des Seiditz qui sont généralement offerts au public en deux poudres séparées y sont effectués et sont presque sans goût. Etant renfermé dans des bouteilles de verre bien bouchées, le temps, l'humidité ne peut gêner cette solution.

En vente par

RODERICK McLEOD, Medical Hall, Place du Marché de la Haute-Ville, Québec, 4 juin 1867. — 3m

MODES DE PARIS.

ROSE DÉGARDIN,

No. 9, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir en cette ville un magasin de modes françaises et d'articles de fantaisie: le tout du meilleur goût.

On trouvera à cet établissement un assortiment complet de Chapeaux des dernières modes de Paris.

Tous ces articles sont directement importés des premiers magasins de Paris.

Une bonne Modiste étant attachée à l'établissement, toutes les commandes qui seront données, seront exécutées avec ponctualité à la satisfaction des pratiques.

DAME ROSE DÉGARDIN, Modiste, 9, rue St-Jean, Haute-Ville, Québec, 18 mai 1867. — 3m

DÉMÉNAGEMENT.

J. G. DUFF,

CHAPELIER, 24, RUE ST. ANGELE, 24.

CHAPEAUX de Panama, de Livourne et de Toscane, nettoyés, teints et faits dans les derniers goûts.

Chapeaux de soie pour hommes réparés et remis à neuf. Toutes sortes de chapeaux de feutre pour Dames et Messieurs nettoyés, teints et faits dans les goûts les plus nouveaux.

Chez

G. J. DUFF, 24 Rue Ste. Angèle, Québec, 20 mai 1867. 3m.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT.

J. E. MARTINEAU,

55, RUE ST-JOSEPH, 55, Enseigne de la Bouilloire.

Le soussigné informe le public qu'il vient de compléter ses achats dans les meilleures maisons d'Angleterre et des Etats-Unis, qu'il offre en vente à des prix qui surprendront les acheteurs:

— Consistant en —

Verres à Vitres de toutes espèces, Fourches, Faux, Pelles, Clous, Ferrures. — AUSSI — Peintures, Huile, Vernis, Couverture en tout genre.

ARTICLES DE PECHE.

J. E. MARTINEAU, 55, rue St-Joseph, Québec, 13 mai 1867. — 3m.

A VENDRE.

200,000 BARDEAUX de 16 ponce, première qualité de Pin.

— AUSSI —

Un grand Assortiment de Bois de Sciage, préparé et brut.

ARCHER & CIE., Rue St. Paul, Québec, 25 mai 1867.

Charles T. Cote & Cie, MARCHANDS A COMMISSION,

54 RUE ST. PIERRE, 54, BASSE-VILLE.

A FIN de faciliter les opérations commerciales des marchands de la Campagne et autres, à qui leurs affaires ne permettent pas de visiter les différentes villes du Canada et des Etats-Unis, MM. Charles T. Cote & Cie, ont résolu d'ouvrir une maison d'agence et à commission où ils tiendront constamment en mains une grande variété d'échantillons de marchandises sèches et autres, et particulièrement de Tweeds Canadiens venant directement de manufactures, DRAPS, INDIENNES, MÉTRES, ÉTOFFES A ROBES, Etc., Etc. Ces Messieurs espèrent mériter par leur ponctualité et leur expéditions une large part du patronage public.

Québec, 25 mai 1867. 1a-3fs.

APOTHECAIRERIE

PALAIS, MARCHÉ SAINT-PAUL.

Se trouvant placé à proximité des quais, les Cultivateurs et Navigateurs pourront se procurer, à bon marché, les

GRAINES DE MIL, TREFLES ROUGE ET BLANC, GROS OIGNONS ROUGES ET À PATATE, CAROTTES, CHOUX, NAVETS, et les

GRAINES DE FLEURS. — AUSSI — MÉDECINES BREVETÉES ET AUTRES, BOIS ET POWDRE À TEINTURE, PARFUMERIES ASSORTIES, ET DIVERS ARTICLES DE TOILETTE CONSTATMENT EN MAIS.

A. BRUNET, Québec, 13 mai 1867. 3m-3fs

NOUVELLE SOCIÉTÉ FORMÉE.

J. FUCHS & CIE., No. 41, RUE ST. JEAN, No. 41.

LES soussignés prennent la liberté d'informer leurs pratiques en général qu'ils ont formé des affaires comme MARCHANDS-TAILLEURS d'un établissement de J. FUCHS, et qu'ils ont constamment en mains les Draps et Étoffes de meilleur goût venant des meilleures maisons françaises et anglaises.

Étant assurés des services du meilleur Tailleur de Québec, ils exécuteront avec promptitude tous les ordres que l'on voudra bien leur confier.

Ils espèrent, par leur ponctualité et leur attention mériter le patronage du Public de Québec et des environs.

J. FUCHS, Québec, 2 juillet 1867.

MONSIEUR J. FUCHS informe respectueusement ceux qui doivent à son ci-devant établissement d'avoir à régler leurs comptes sous un mois de cette date, qu'il mettra en mains ses Livres et les mains d'un Avocat pour en faire rentrer les crédits.

J. FUCHS, Québec, 2 juin 1867.

ÉPICERIES, VINS ET LIQUEURS,

EN GROS ET EN DETAIL, A U PLUS BAS PRIX POUR ARGENT COMPTANT.

Chez WOODS & C.

VINS DE PORT & SHERRY, depuis les plus délicats jusqu'au meilleur marché. — Tous marqués de commerce bien connus.

WOODS & C.

WISKEY IRLANDAIS, ECOSSAIS et autres, tous des meilleures marques.

WOODS & C.

JAMBONS ET LARDS de meilleure qualité, à 7 1/2 la livre.

WOODS & C.

BEURRE ET LARD. — Les meilleurs, à bon marché.

WOODS & C. Québec, 18 mai 1867. — 3m.

Gustave R. Fabre,

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie et Quincaillerie, Selleries, Garnitures de Voitures, Cuirs et Vernis.

Feuillard, Fer en Barre et Acier.

RUE SAINT-PAUL, 287 ET 288, Coin de la rue St-Gabriel, MONTREAL.

Québec, 13 mai 1867.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LEVIS.

Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Levis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais sur une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de

Drogues fraîches, Médecines patentées, Françaises et Anglaises, Bois de Teinture et tous autres articles pour teindre, Parfumeries Françaises et Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins en ivoire, Peignes de coiffeur, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de toilette, Brosses à cheveux, Brosses à hardes, Peignes de crin.

ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie. — AUSSI —

Un Assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir:

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouges-sans, Carottes longues orange, Carottes hâtives, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Cressons blancs, Cressons anglais, Cressons Canadiens, Cressons Anglaises, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Raves noires, Légume Marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux d'été, Choux d'hiver, Choux St-Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves ramenes, Laitue blanche pommée, Melons brochés, Pois de jardins, Navets jaunes d'Aberdeen, Navets jaunes de Suède, Navets blancs Globe, Gros Oignons rouges, Sauges, Sariette, Sal-sifs, Tabac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Tous ces articles sont de premier choix et à des prix qui défient toute concurrence.

Le soussigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses environnantes.

Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompte attention.

Conditions: — Aux mêmes prix de Québec et